

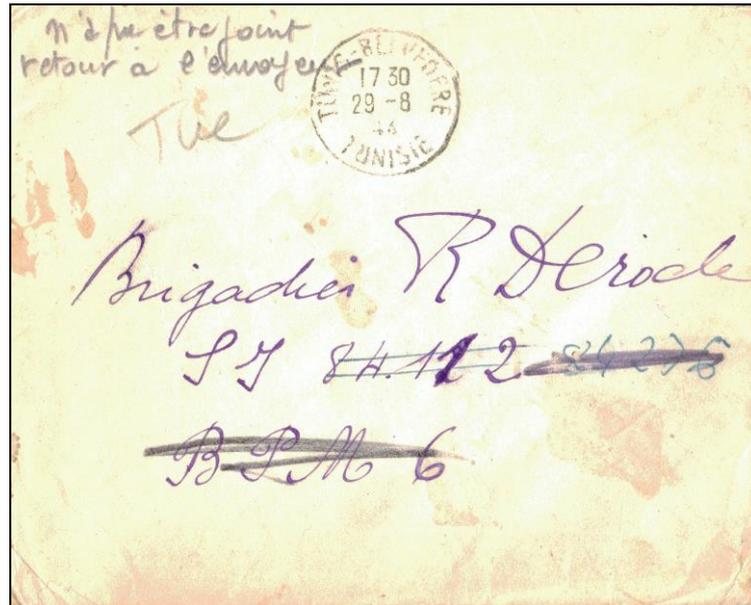
## A la recherche du Brigadier R. DEROCLE...

Pièce d'apparence banale, d'aspect ne provoquant pas d'attrance au premier abord, cette enveloppe reposait dans la traditionnelle « boîte à chaussures » d'un modeste négociant ne tenant pas boutique rue Drouot.

Considérée en un second temps avec plus d'attention, l'enveloppe ci-dessous illustrée va nous permettre de découvrir, après décryptage, les circonstances tragiques de la fin de ce valeureux Brigadier... et un brin d'Histoire de la seconde guerre mondiale.

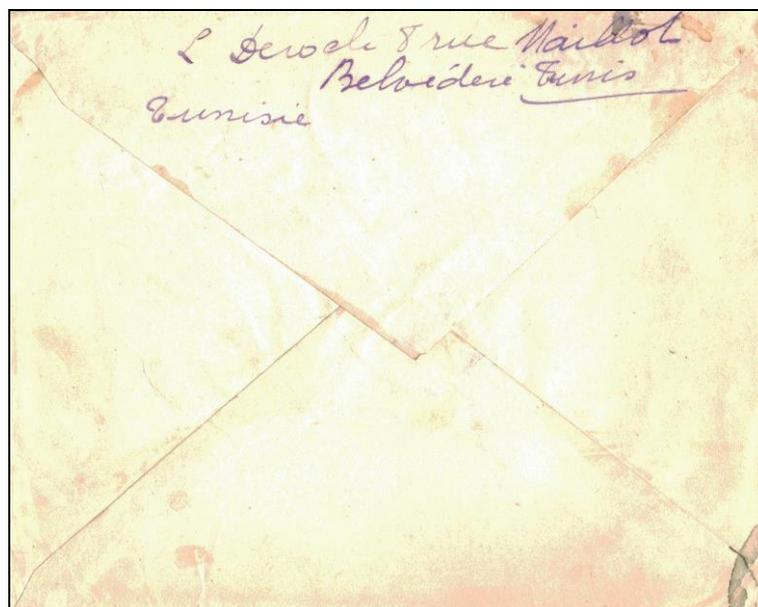
Pour nous permettre débiter notre enquête, nous avons en mains une enveloppe non affranchie dont le vécu est marqué par différentes salissures et sur laquelle nous relevons :

Au recto :



- un destinataire désigné à l'encre violette : Brigadier R DEROCLE / SI 84.112 (barré et remplacé par 84.276 lui-même rayé) / BPM 6 (rayé)
- un cachet à date de la Recette TUNIS-BELVEDERE / TUNISIE du 29-8-44 (départ du courrier)
- en haut gauche, la mention manuscrite au crayon « n'a pu être joint / retour à l'expéditeur »
- puis au-dessous également au crayon « Tué ».

Au verso :



- un expéditeur : L Deroche 8 rue Maillot / Belvédère Tunis / Tunisie.

### *Premiers constats :*

- cette lettre n'est pas affranchie conformément aux dispositions adoptées par Décret du Président de la République Albert Lebrun en date du 18 avril 1939, Décret applicable par Arrêté du Ministre des postes, télégraphes et téléphones Jules Julien du 16 août 1939. En son article premier, ce Décret présidentiel indique « Sont admises à circuler en franchise par la poste les lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de 20 grammes, provenant ou à l'adresse des militaires et marins... en campagne ou rappelés exceptionnellement sous les drapeaux en cas de tension extérieure ».

### *Un peu d'histoire :*

Notre lettre est destinée au BPM 6 (Bureau Postal 6), lequel dessert depuis 1943 la 2<sup>e</sup> D.F.L. (Division Française Libre) dont les quartiers sont alors établis à Sabarta, en Tripolitaine

Entre le 20 août et le 15 septembre 1943, la 2<sup>ème</sup> D.F.L. préalablement rejointe sur place par la « Force L » du Général Leclerc, fait mouvement de Tripolitaine, soit par route, soit par voie ferrée, vers ses nouveaux bivouacs à Tamara (Maroc).

Circonstances et raisons « diverses » obligent, la création du C.F.L.N. (Comité Français de Libération Nationale) fait disparaître le 24 août 1943 la 2<sup>e</sup> D.F.L. alors renommée 2<sup>e</sup> D.B. (2<sup>e</sup> Division Blindée).

Les effectifs de cette 2<sup>e</sup> Division proviennent en partie des FFL du Général Leclerc, mais principalement d'agrégats d'unités composant l'Armée d'Afrique où était incorporé, ce qui n'est encore que supposition, notre Brigadier Derocle.

Rééquipée de matériel américain, la 2<sup>e</sup> D.B. s'embarque le 11 avril 1944 à Casablanca et à Mers-el-Kébir pour le Royaume-Uni et débarque à Swansea après 11 jours de traversée.

A cette époque, l'adresse des militaires appartenant à cette Division (Division encore desservie par le BPM 6) comportait un numéro de Secteur Indicatif du type **SI 8....** élément important, puisqu'un numéro de SI figure sur l'adresse du destinataire de notre lettre.

Nous avons donc acquis la certitude que notre Brigadier R Derocle était, en août 1944, incorporé à la 2<sup>ème</sup> DB.

Mais qui était notre personnage ? Que faisait-il incorporé aux côtés de l'ancienne force Leclerc ?

Considérant éléments en notre possession, notre seule issue est de consulter des archives de la 2<sup>e</sup> D.B. Les archives datées de 1944 nous apprennent que le Brigadier Robert DEROCLE, né à Tunis en 1924, Brigadier issu du 1<sup>er</sup> Régiment de Marche des Spahis Marocains, 4<sup>ème</sup> Escadron, Chargeur dans un Char Obusier de type « M8 » appartenant la 2<sup>e</sup> DB au moment des faits, est MORT POUR LA FRANCE le 11 septembre 1944 à Andelot (Haute-Marne), à la reconquête de l'Est, après avoir participé à la Libération de Paris, dans les circonstances dont voici le bref récit précédé du contexte dans lequel se sont déroulés les faits :

Les troupes alliées étaient proches de la Haute-Marne. La libération approchait, mais l'angoisse régnait sur la commune d'Andelot (Haute-Marne) qui devait vivre douze jours de siège et d'angoisse : un attentat venait d'être commis contre un soldat allemand et l'ennemi menaçait de fusiller 10 otages et de brûler le village en cas de récidive. Dès le 31 août 1944, les allemands s'inquiètent de l'approche des alliés et édifient des barrages en particulier côté ouest de la commune et des environs. Les résistants attaquent, puis les F.F.I. Après d'âpres combats, le village se libère de l'état allemand. Mais ce sont les représailles... renforts ennemis, le village est laissé entre leurs mains. Dix otages sont arrêtés, ils ne seront pas fusillés, mais trois d'entre eux seront déportés.

L'ordre arrive enfin au village : les allemands sont encerclés. Aussitôt commence un déluge de feu. Les résistants et la 2<sup>e</sup> D.B. passent à l'attaque le 11 septembre 1944.

Nous en arrivons au triste sort du Brigadier Robert DEROCLE incorporé à la 2<sup>e</sup> D.B. :

Char de type « M8 » nommé « BREIZ ATAO » (Bretagne pour toujours) lors du débarquement sur les côtes françaises.

Rebaptisé « EDITH » à Paris (nom de la marraine choisie par l'équipage à Neuilly où il combattit).

Equipage composé de 5 hommes issus du 1<sup>er</sup> RMSM (Régiment de Marche des Spahis Marocains), 4<sup>e</sup> escadron, 1<sup>er</sup> peloton.

Chef de char : Maréchal des Logis LE FUSTEC

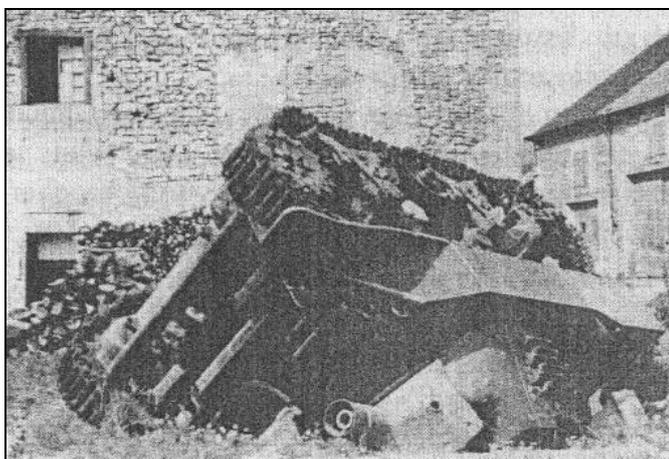
Tireur : Brigadier chef René CHARTON

Pilote : Jean LEMOINE

Chargeur : **Brigadier Robert DEROCLE**

Radio-copilote : Norbert POTIER.

« Le 11 septembre 1944, lors d'une opération de reconnaissance, le char prend la tête du détachement en vue de dégager la voie obstruée et tente la traversée d'Andelot, lorsque des Allemands apparaissent. Le chef de char fait feu avec la mitrailleuse de 50 ; le char tente d'avancer, mais est touché par un « panzer faust » (bazooka allemand). La tourelle du char n'ayant pas de fermeture, le **Brigadier DEROCLE** est éjecté et tué. Les autres servants quittent le char les vêtements en feu, blessés, et sont récupérés par les autres véhicules qui se replient, sauf malheureusement le **Brigadier DEROCLE** qui, brûlé vif, gît au pied du char... » (extrait des narrations de Robert Le Fustec et de Guy Mercier).



Le char Edith sur lequel le Brigadier Derocle a trouvé la mort  
(photo prise après les combats d'Andelot)

Postée à Tunis le 29 août, considérant l'éloignement et les délais d'acheminement du courrier vers les champs d'opérations militaires en permanente mouvance, notre lettre n'aurait pu être remise au Brigadier avant le 11 septembre 1944... jour de cette terrible catastrophe. Des mains, anonymes pour nous, (peut-être celles du vaguesmestre ou d'un camarade de combat, nous n'en saurons rien) ont porté avec soin sur notre enveloppe « n'a pu être joint / retour à l'expéditeur », puis, d'une écriture différente et au-dessous « Tué ».

Pas davantage nous saurons de quelle manière cette lettre nous est revenue et parvenue, (supposer sa restitution à la famille lors de la remise des affaires personnelles du défunt, s'il y a eu lieu, ne peut être exclu) mais nous avons acquis la certitude que, même sur de tels terrains d'opérations, le courrier ne se « perd » pas, et que de bienveillantes et braves mains respectent la correspondance y compris après la disparition de leur destinataire.

Notre « petite » enveloppe a livré ses secrets ; les quelques indices en notre possession nous ont permis de retrouver le brigadier Robert DEROCLE et de vous faire partager les circonstances de la triste vérité révélée sur l'enveloppe par les trois lettres « **Tué** ».

Une pensée particulière pour ce Soldat tombé, comme beaucoup d'autres, au service de la Patrie.

Willy PETIT - APR

Nota : Le char « EDITH », reconstitué, est exposé sur le territoire de la commune d'Andelot. Au pied, une plaque commémorative rappelle les lourds combats et le sacrifice de cet équipage.